

Sujet : [INTERNET] observations enquête publique RNN Vallée de la Seine

De : Nadine THOMAS EARL <

Date : 14/12/2022 14:52

Pour : pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

Bonjour,

Merci de noter les remarques suivantes :

J'ai participé au COFIL depuis le départ et donc depuis plusieurs années, mon inquiétude se porte sur la disparition progressive du nombre d'éleveurs en Bassée. Les études montrent que les parcelles qui sont consacrées à l'élevage donc fauchées régulièrement, entretiennent une biodiversité riche aussi bien végétale qu'animale.

Certes, les contrats style MAE permettent à l'agriculteur de trouver quelques compensations économiques mais d'abord, tous ne souscrivent pas à une MAE et ceux qui y souscrivent ont, certaines années, bien du mal à gérer à la fois les inondations prolongées certains printemps et les dates de fauche imposées par leurs contrats.

Donc, merci de veiller à ne pas ajouter de réglementations supplémentaires aux réglementations PAC, MAE, elles se suffisent elles-mêmes et malgré ça, les éleveurs (qui sont souvent proches de la retraite) trouvent difficilement des repreneurs car économiquement, c'est peu rentable.

Interdire le retournement des prairies, c'est souhaitable mais qui s'en occupera de ces prairies s'il n'y a pas de repreneurs ?

merci de m'avoir écouté, Nadine Thomas, vice-présidente des propriétaires ruraux de l'Aube.

--

Attention, le mail est changé, merci de noter celui-ci, l'autre ne fonctionnera plus...

...@aube.gouv.fr

--

Cet e-mail a été vérifié par le logiciel antivirus d'Avast.

www.avast.com